



Déclaration de la FSU/CGT Educ'Action au CAEN du 13 novembre 2018 Académie de Poitiers

**Monsieur le Recteur, Monsieur le Vice-président de Région
Mesdames et Messieurs les membres du CAEN**

La politique menée par le gouvernement nous inquiète au plus haut point tant sur la forme que sur le fond. Le dialogue social est loin d'être une réalité avec ce gouvernement, en particulier dans l'éducation nationale. Il n'est pas rare que nous apprenions à posteriori, par les médias, les décisions qui concernent les services publics et leurs personnels. Comment s'étonner alors de voir la colère monter et la défiance se généraliser.

Les annonces budgétaires sont catastrophiques pour l'éducation nationale : le ministère renoue avec la politique délétère du temps de la gouvernance Sarkozy. La suppression de 2650 postes dans le second degré est intolérable, alors que les effectifs d'élèves continuent de croître. Les 1800 postes supplémentaires dans le premier degré ne suffiront pas à mettre en place les mesures annoncées, notamment les CE1 à 12 élèves en REP+. Quant à la casse de la formation des maîtres projetée par le ministre, elle relève de l'irresponsabilité.

Les taux de grévistes d'hier ont montré que les personnels de l'éducation nationale refusent cette politique, comme ils rejettent les réformes du lycée professionnel et du lycée général et technologique, décidées dans la précipitation, au détriment de la qualité du service rendu aux jeunes.

Le véritable objectif de ces réformes, à peine masqué, est de supprimer des postes, ce qui augmentera les effectifs par division et l'échec scolaire. La mise en concurrence des établissements mise en place par la réforme du lycée et du baccalauréat, par l'intermédiaire des choix de spécialités et d'options, accentuera fortement les inégalités sociales et territoriales. Le système de financement des lycées prévu par la réforme pénalise, en effet, tout particulièrement les lycées de petites et moyennes tailles. Ils ne pourront plus offrir les options facultatives actuelles. L'accompagnement personnalisé est également menacé puisqu'il n'est pas financé autrement que par la « marge ». La réforme prétend s'adresser aux élèves et leur donner plus de choix dans leur orientation. C'est le contraire qui va se passer.

Les élèves actuellement en seconde vont devoir très vite faire des vœux de spécialités, alors même que les programmes et contenus d'enseignement de ces spécialités ne sont pas connus. C'est pourtant leur avenir qui se joue et la possibilité de poursuite d'études de leur choix après le bac. D'ailleurs, le bilan de ParcoursSup révèle lui aussi que derrière la communication, l'avenir des jeunes et le développement de l'accès aux études supérieures n'est pas une priorité. Comment défendre un dispositif qui a laissé de nombreux jeunes et leurs familles dans l'incertitude de longues semaines conduisant certains à tout simplement abandonner la procédure ou à se tourner vers des formations payantes relevant du privé ? Comment défendre un dispositif qui a privé les jeunes de la possibilité de hiérarchiser leurs vœux ? Combien, parmi ceux qui ayant accepté une proposition, avaient gardé d'autres vœux en attente révélant ainsi que la proposition qui leur était faite ne les satisfaisait pas ?

La voie professionnelle doit avoir deux objectifs émancipateurs : une insertion professionnelle qualifiante et la possibilité pour les élèves de poursuivre leurs études. Force est de constater que la réforme, qui se met en place à la hussarde malgré le vote négatif du CSE, ne répond ni à l'un ni à l'autre. En effet, la baisse vertigineuse des heures d'enseignement pour les élèves se traduira par un appauvrissement des contenus de formation. Compensée en trompe l'œil par l'apparition de nouveaux dispositifs (le chef d'œuvre et la co-intervention dont on ne connaît encore rien de leurs contenus). L'attaque contre les heures proprement disciplinaires consacre une vision utilitariste de l'enseignement général. L'inflation des heures d'accompagnement personnalisé en CAP est là pour faire passer la pilule de la modularité ; en Bac pro, ces heures d'accompagnement, largement dévolus à l'orientation, sont censées compenser la régionalisation des CIO. S'ajoute à cela la volonté idéologique de développer à tout prix l'apprentissage, par le « mixage » des publics et des parcours, et par le tarissement des financements via la diminution de la contribution alternance (baisse de 23 à 13%). Comme en écho de ces choix politiques, les cartes des formations post bac présentées ce jour sont tellement déséquilibrées en faveur de l'apprentissage qu'elles en

sont caricaturales. Nous déplorons que les cartes des formations initiales de niveau V et IV ne nous soient pas encore communiquées, alors que la mise en place des trois premières familles de métiers va impacter douloureusement les structures de formation des lycées professionnels et déspecialiser encore plus l'enseignement professionnel. Les positionnements actuellement demandés aux équipes enseignantes sur des propositions d'ouvertures notamment en GATL, dans des délais ridicules et sans aucune réflexion collective, participent sous la houlette des inspecteurs à une mise en concurrence inacceptable des établissements. Le ministre disait vouloir viser l'excellence, il a manqué sa cible !

L'autre sujet d'inquiétude vive concerne le projet de « modernisation de la fonction publique » qui vise, en réalité, à casser le statut des fonctionnaires par le recours accru à la contractualisation, statut qui garantit pourtant leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques. Par « modernisation », il faut aussi entendre limitation des droits syndicaux et atteinte à la démocratie sociale ! Nous n'avons pas la même conception de la modernité !

Il nous faut également parler de la fusion des académies qui est un pas de plus vers une régionalisation de l'éducation nationale avec de nombreuses conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels et plus particulièrement sur les personnels administratifs.

Cette fusion conduira inéluctablement à la fragilisation de l'offre éducative de proximité et du maillage de notre territoire dont les élèves, notamment les plus fragiles socialement et les moins mobiles, feront les frais. L'inquiétude des personnels du rectorat est grande car ils ne savent pas ce que leurs missions vont devenir ni quel sera l'avenir de leur emploi. Nous considérons en outre que la perspective de fusion préfigure une régionalisation de la politique éducative et un affaiblissement du Service public d'Éducation. Nous nous opposons résolument à de telles perspectives.

Enfin, nous souhaiterions interpellier le président de région et son représentant dans cette instance sur deux questions.

Sur la question des manuels scolaires nous sommes déjà intervenus dans cette instance les deux années passées. Pour la rentrée 2019, la mise en œuvre des réformes du lycée professionnel et du lycée général et technologique impose le renouvellement de certains manuels puisque les programmes changent, engendrant des coûts non négligeables pour les familles des lycéens. Nous vous demandons en conséquence de mettre en place la gratuité des manuels scolaires à la rentrée 2019 pour l'ensemble des lycéens de la Région concernés par ces changements de programmes et de l'étendre les années suivantes aux lycéens des niveaux concernés par la mise en œuvre de ces réformes. Les Régions Occitanie et Bretagne l'ont fait, leur démographie scolaire est comparable à celle de la Nouvelle Aquitaine. Ce choix politique de justice sociale, est donc soutenable.

Sur la maintenance informatique, nous voulons là encore alerter l'exécutif régional. Le développement du numérique à l'École, tant dans les usages pédagogiques qu'administratifs, a conduit chaque lycée à disposer d'équipements nombreux qui souvent fonctionnent en réseau et nécessitent une maintenance régulière. Le choix fait par le conseil régional Poitou-Charentes d'affecter des agents en poste dans chaque lycée permettait, jusque-là, d'assurer un entretien quotidien. Ce fonctionnement est désormais remis en cause avec la volonté de systématiser le principe d'équipes mobiles comme cela était déjà le cas en Aquitaine, nous considérons qu'une telle décision conduit à nous considérons qu'une telle décision conduit à une dégradation dans le fonctionnement des EPLE.

La CGT Educ'action et la FSU considèrent que la jeunesse de notre pays mérite une autre politique éducative et nous entendons bien nous faire entendre et nous battre pour que l'Éducation nationale devienne effectivement une priorité.

Nous finirons cette déclaration en apportant notre soutien aux deux camarades de l'académie d'Orléans-Tours, qui subissent actuellement une répression anti-syndicale d'un autre temps. Après un conseil de discipline historique, qui a duré plus de 14 heures le 5 novembre et un autre conseil de discipline qui commence aujourd'hui sur les mêmes bases, nous ne pouvons que nous interroger sur le respect de la liberté d'expression et qui plus est, de la liberté de l'expression syndicale, de la part d'une administration qui prône pourtant le respect des libertés fondamentales et de la démocratie.